

République Française

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
BOUCLE NORD DE SEINE**

Séance du Conseil de Territoire  
du 4 février 2021

Délibération n°2021/S01/015

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE POUR L'ANNEE 2021.**

L'an deux mille vingt et un, le 4 février à 19 heures, se sont réunis en séance publique, dans la salle du conseil municipal de la ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du 29 janvier 2021 de Monsieur Rémi MUZEAU, Président sortant de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

**ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 64**

BACHA Fatiha / BENEDIC Fabien / BOUGEARD Nicolas / CHARAIX Céline / CHAILLOUX Marine / DE AZEVEDO Tania / EL HADDAD Khaled / HAMIDA Abdelkader / GICQUEL Camille / LAUGIER Véronique / LE NAGARD Marie-France / MECHRIA Ouissam / MOTHRON Georges / PERICAT Xavier / RYADI Sandra / SLIFI Nadir / VALIER France-Lise / WALKER Damien / AESCHLIMANN Marie-Do / BOURDIER-CHAREF Angéline / CHRIQUI-MENGEOT Rita / FISCHER Josiane / GUILLARD Laurent / GUILLOT-NOEL Christophe / KAPLAN Isabelle / KHOURY Armand / LE GAC Thierry / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SITBON Frédéric / BARBIER Gaël / ISABEY Eric / JAUFFRET Anne-Christine / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / DAD Hicham / DELACROIX Agnès / De MARVAL Josette / LAUER Evelyne / LE MOAL Alice / MERCIER Luc / MUZEAU Rémi / PINARD Patrice / RENAULT Sébastien / SELLAM Naïma / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / DELATTRE Amélie / MESTRE Valérie / MOME Michel / SOW Fatoumata / TRICARD Perrine / ABSSI Chaouki / BINAKDANE M'Hamed / LAFON Carole / LECLERC Patrice / MANSERI Sofia / NOEL Laurent / PEREZ Anne-Laure / BENTAJ Abdelaziz / HADDOUCHE Bachir / LARIK Leïla / PELAIN Pascal

**POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 13**

PLOTEAU Jean-François représenté par PERICAT Xavier / SAVRY Gilles représenté par LE NAGARD Marie-France / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / LETIERCE Valérie représentée par KHOURY Armand / MARIAUD Sylvie représentée par JAUFFRET Anne-Christine / AGOUMALLAH Boumédienne représenté par BACHELAY Alexis / BEAUSSIER Julien représenté par ARNOULD Claire / BEKKOUCHE Adda représenté par TRICARD Perrine / CHAIMOVITCH Patrick représenté par SOW Fatoumata / CHARREIRE Maxime représenté par TRICARD Perrine / HEMONET Hervé représenté par DELATTRE Amélie / MOUMNI Dounia représentée par MESTRE Valérie / NARBONNAIS Valentin représenté par SOW Fatoumata.

**ABSENTS : 3**

COSTA Catherine / GASMI Samia / TOUMI Déla

**EXCUSE : 0**

**ARRIVE EN COURS DE SEANCE : 0**

**PARTI EN COURS DE SEANCE : 0**

Monsieur Thierry LE GAC est désigné comme Secrétaire (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Transmission et affichage le : 10 février 2021

Le Président,

Georges MOTHRON



## EXPOSE

Considérant que l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine doit adopter son budget primitif avant le 15 avril.

Considérant que le budget primitif de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour 2021 est équilibré à un montant global de 153 986 805,40 €, dont 34 215 104,40 € en section d'investissement et 119 771 701,00 € en section de fonctionnement.

Considérant un produit attendu de contribution foncière des entreprises d'un montant de 68 400 000 €.

## LE CONSEIL DE TERRITOIRE

ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR STEPHANE COCHEPAIN, VICE-PRESIDENT ;

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.),

Vu la loi n°2015-991 en date du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°2020/S06/016 en date du 10 décembre 2020 portant débat sur les orientations budgétaires du budget principal 2021 de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine,

Vu le rapport sur les orientations budgétaires du budget principal 2021 de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine,

Vu le projet de budget primitif du budget principal 2021 de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour l'année 2021.

APRES EN AVOIR DEBATTU ;

## DELIBERE

Article 1<sup>er</sup> : Décide d'adopter le budget primitif de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour l'année 2021 dont la balance générale s'établit à 153 986 805,40 € en recettes et en dépenses et qui comporte parmi les ressources destinées à en assurer l'équilibre un produit attendu de contribution foncière des entreprises d'un montant de 68 400 000 €.

Le budget primitif est voté par chapitre comme suit :

### - Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2021
011	Charges à caractère général	32 634 454,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 753 340,00 €
014	Atténuation de produits	64 125 363,00 €
65	Autres charges de gestion courante	9 539 386,00 €
66	Frais financiers	175 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 080 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 164 158,00 €
<b>Total :</b>		<b>119 771 701,00 €</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget 2021</b>
70	Produit des services	742 320,00 €
73	Impôts et taxes	111 325 429,00 €
74	Dotations, subventions et participations	3 515 432,00 €
75	Autres produits de gestion courante	21 620,00 €
77	Produits exceptionnels	4 166 900,00 €
<b>Total :</b>		<b>119 771 701,00 €</b>

- Section d'investissement :

<b>Dépenses d'investissement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget 2021</b>
16	Remboursement des emprunts	10 270 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 812 078,00 €
204	Subventions d'équipement versées	518 618,00 €
21	Immobilisations corporelles	19 664 560,00 €
23	Immobilisations en cours	582 848.40 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	€
27	Autres immobilisations financières	367 000,00 €
<b>Total :</b>		<b>34 215 104.40 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget 2021</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	123 850,00 €
13	Subventions	2 136 687,17 €
16	Emprunts	2 724 531.23 €
165	Dépôts et cautionnements	1 268,00 €
27	Autres immobilisations financières	10 000 000,00 €
024	Produits de cession d'immobilisation	17 764 610.00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	300 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 164 158.00 €
<b>Total :</b>		<b>34 215 104.40 €</b>

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification puis de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA).

Article 3 : La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site « Télérecours citoyens » ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine si un recours gracieux a été préalablement exercé.

ANNEXE : Document budgétaire.

RESULTAT DES VOTES : MAJORITE

Pour : 74

Contre : 3

Abstention : 0

Fait et délibéré ce jour,

Pour extrait conforme,

Georges MOTHRON



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Mothron', is written over the official seal.

Président de Boucle Nord de Seine